

Lire la newsletter dans votre navigateur



MAKUTANO NEWSLETTER

LÀ OÙ L'AFRIQUE SE RENCONTRE



L'ACTUALITÉ ÉCO DE LA SEMAINE

MISSION COMMERCIALE RDC-KENYA

La **mission commerciale RDC-Kenya** a commencé le 30 novembre dernier à Kinshasa. Ces assises vont permettre aux investisseurs et entreprises des deux pays de **constituer des réseaux d'affaires**, et **d'explorer les opportunités d'investissement dans certains secteurs** stratégiques comme la construction automobile ou les produits de première nécessité. Des secteurs qui peuvent capter près de **500 millions de dollars**. Le début de cette mission commerciale a aussi marqué le **lancement d'Equity leader's program**. La banque Equity veut être **la championne de la prospérité économique africaine**. Elle a pour objectif d'étendre l'opportunité de création de richesses en Afrique. Ce programme est à destination des jeunes. Il doit permettre de **former de futurs champions**. Pour cette édition, **137 boursiers** ont rejoint la firme Equity pour un stage rémunéré. Ils vont bénéficier d'un accompagnement qui les aidera à accroître leur compétitivité, à l'échelle nationale, régionale et même internationale. Pour rappel, après quatre jours à Kinshasa, la mission commerciale est actuellement à **Lubumbashi jusqu'à demain**. Elle se déplacera ensuite à Goma au Nord-Kivu et à Mbuji-Mayi au Kasai Oriental où elle se clôturera.

5E ÉDITION D'EXPO BÉTON

Le thème de cette édition 2021 est "*Kinshasa horizon 2050, 3 pôles, 4 villes pour la province de Kinshasa : une réponse pour sa gestion*". Elle se tenait du 1er au 4 décembre. Les organisateurs proposaient de revenir sur **le défi de l'offre urbaine face à une croissance démographique galopante et incontrôlée**. Des entreprises de construction, des opérateurs télécoms, des sociétés d'aviation et des entreprises dans les assurances et des professionnels de l'immobilier étaient présents. Lors de la

cérémonie d'ouverture, Jean Bamamisa, Président du Comité d'organisation a indiqué que le Gouvernement bénéficie **d'un milliard de dollars américains** venant de sociétés commerciales évoluant dans le secteur de la construction depuis 2016. L'édition 2016 a permis de donner naissance **à de nouvelles entreprises de ciment** dans le province du Kongo Central. Elles fonctionnent actuellement **au-dessus de 50% de leurs capacités** et attendent de grands projets de consommation, projets actuellement sous la responsabilité des gouvernements central et provinciaux. D'après M. Bamamisa, l'Etat bénéficierait d'au moins un milliard de dollars américains **en termes de taxes et impôts par cycle de trois ans** avec ces sociétés commerciales. Présent à l'événement, le Ministre Mwando Nsimba a expliqué que la croissance économique de la RDC **pourrait atteindre les 6,4% en 2022**.

MAKUTANO EST DE RETOUR

La 7e édition du forum d'affaires de Makutano est actuellement en cours au Pullman Hôtel de Kinshasa. Depuis 7 ans, le réseau d'affaires invite **les acteurs privés et les décideurs publics** à dialoguer sans langue de bois afin de créer une réflexion collective **autour d'une économie collective capable de transformer durablement les économies de la région**. Cette 7e édition est marquée par la pandémie de Covid-19 qui connaît un rebondissement avec le variant Omicron. Les 300 personnes qui y assistent sont invitées à parler **intégration économique dans la ZLECAF**, transition énergétique, émergence de champions nationaux, double nationalité, digitalisation, etc. Plusieurs partenaires se sont associés à l'événement : TBM, Top Congo FM, Liquid Telecom, PNUD, etc. C'est **le Premier ministre Sama Lukonde** qui a ouvert ce forum. Plusieurs invités de renom sont présents. Rémy Rioux DG de l'AFD, s'est exprimé ce matin ainsi que Lacina Koné, CEO de Smart Africa. **Le magnat égyptien Naguib Sawiris** est attendu pour cette après-midi. **Le Président Tshisekedi clôturera les échanges de la journée**.

ARTICLE 11

Albert Yuma, Président de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) estime que **l'article 11 du projet de Loi des Finances 2022** ne favorise pas **la relance des activités économiques après la Covid-19**. Il s'est exprimé à ce sujet jeudi dernier lors de l'Assemblée générale de la FEC. Quel est le problème avec cet article 11 ? Il modifie **l'article 52 du Code des accises** en conférant au Ministre des Finances le pouvoir de **fixer les prix de vignettes fiscales** à apposer sur certains produits fabriqués localement. Sont concernés les bières et boissons gazeuses, les eaux de table et limonades, mais aussi les services de téléphonie mobile. Albert Yuma compte sur les parlementaires **pour supprimer cet article 11** du projet de loi.

AFFAIRE CONGO HOLD-UP

Dans un communiqué, la SICOMINES **dément les accusations de corruption** révélées dans le rapport "Congo Hold-up". Elle réitère son engagement à **promouvoir des valeurs sociales** dans le cadre de son partenariat avec la RDC. Rappelons que dimanche dernier, **les accusations d'opérations de corruption** exprimées dans le rapport "Congo Hold-up" étaient reprises dans les médias et réseaux sociaux. La société accuse ces accusations de mettre en cause **le "bon déroulement" du partenariat sino-congolais**. Elle rappelle également que ce partenariat entre l'Afrique et la Chine existe depuis des années et que **la Chine n'est pas prête à perdre la confiance du continent**.

EAU POTABLE

L'Etat congolais n'aurait pas payé **des créances liées à la consommation d'eau**

potable par certaines de ses structures et établissements. Cela entraînerait de **nombreuses irrégularités** constatées dans la fourniture d'eau potable à la Régie de distribution d'eau (Regideso) à ses abonnés. C'est en tous cas ce qu'a affirmé son Directeur général, Clément Mubiayi N'kashama devant la **Commission "Aménagement du territoire, infrastructures, postes, télécommunications, nouvelles technologies de l'information et de la communication"** de l'Assemblée nationale. José Engbanda a jugé l'allégation peut convaincante. Il estime que les recettes réalisées par la société (auxquelles s'ajoutent d'autres apports extérieurs) **devraient suffire à procurer de l'eau à ses abonnés**. Pour le député, il s'agirait surtout **d'un problème de gestion**. La sous-commission va maintenant chercher à savoir pourquoi sur les 145 territoires du pays, à peine 75 ont à leur disposition une centrale de distribution d'eau. La Commission demande à l'Etat **de s'acquitter de ses créances envers la Regideso**. Celles-ci se chiffrent en millions de dollars américains.

BUDGET DE LA SANTÉ

Les budgets des différents secteurs de la Loi des Finances du Gouvernement congolais de l'exercice 2022 continuent d'être révélés. Le secteur de la Santé publique, Hygiène et Prévention devrait bénéficier **d'une enveloppe estimée à près de 2 milliards de CDF**, soit environ 965,6 millions de dollars américains. Si ce budget est adopté, il représenterait **10,15% du budget général 2022**. Les prévisions budgétaires de la Santé publique seraient **en hausse de 76,3%** par rapport à l'exercice budgétaire en cours. En 2021, les prévisions budgétaires pour la Santé avaient été arrêtées à **1477,6 milliards CDF**, soit 736,8 millions de dollars américains. L'accroissement de l'enveloppe allouée à la Santé publique traduit **une volonté du Gouvernement de faire face aux multiples épidémies** et surtout à la pandémie de Covid-19 qui touchent la RDC.

JUSTE PRIX

En RDC, **seuls 40% de la population** ont accès à des soins de qualité. Les 60% restants préfèrent recourir à **des pratiques plus controversées** : usage de médicaments périmés car moins chers, médecine traditionnelle. Le Ministre de l'Economie nationale s'engage dans une bataille pour **faire appliquer le "juste prix"** et faciliter l'accès aux soins et médicaments à tous. D'après des études de SANRU, un médicament coûtant en Europe 100 USD peut coûter 105 USD dans les pays voisins à la RDC et **160 USD voire 200 USD dans le pays**. Un même médecin peut également faire valoir **des tarifs différents en offrant la même qualité de service**. Le Ministère de l'Economie veut réglementer le secteur pour **faciliter l'accès aux soins**. Un atelier est organisé aujourd'hui. Toutes les parties prenantes seront présentes pour **évaluer les paramètres à prendre en compte dans la fixation des prix**, pour qu'ils soient les plus justes pour le plus grand nombre. Des travaux ont déjà été lancés, pour préparer au mieux cet atelier. Trois commissions ont été mises en place sous la coordination du député Coco.

ÉLECTRICITÉ ET RESSOURCES HYDRAULIQUES

Le pays fait face à **un manque important d'électricité**. A l'échelon national, **la desserte nationale est estimée entre 9% et 12%**. Le Gouvernement souhaite améliorer les conditions de vie de sa population. Pour cela, il a **l'intention d'allouer 439,4 milliards de CDF** au secteur des Ressources hydrauliques et de l'électricité en 2022. Cela représente **2,30% du budget général** pour l'exercice 2022. Si le budget est adopté par le Parlement tel quel, les allocations budgétaires du secteur devraient connaître **un taux d'accroissement de 68,8%**, soit près de 68,3 millions USD. Au cours de l'exercice 2021, **302,5 milliards CDF** avait été alloués au secteur, mais selon le dernier rapport sur les états de suivi budgétaire du Ministère du Budget

selon le dernier rapport sur les états de suivi budgétaire du Ministère du Budget d'octobre 2021, **un peu plus de 70 milliards de CDF** avaient été utilisés sur les 252 milliards prévus.

PARAFISCALITÉ

Le ministre Nicolas Kazadi était interviewé le 30 novembre dernier dans l'émission **"Face à Face"** sur la radio Top Congo FM. Il a expliqué que **la parafiscalité avait explosé en RDC**. Sur un budget représentant 10% du PIB, **plus de 10%** sont prélevés sur l'opérateur au titre de la parafiscalité. Sur le total payé lors de l'importation d'une marchandise, les frais que prélève la douane **sont inférieurs** à ce que prélèvent d'autres taxes fiscales et parafiscales qui vont autour : différents fonds, guichet unique, comptes spéciaux, etc. Cet argent entre dans des caisses spéciales assimilables à l'Etat mais qui ne sont pas **le Compte général du Trésor**. Pour le Ministre, cette parafiscalité **empêche la compétitivité du pays**. Il recommande une réforme fiscale qui assainisse la parafiscalité de sorte que l'essentiel de l'impôt entre dans la fiscalité.

COMPTES FISCAUX

Lors de cette interview, Nicolas Kazadi a également indiqué que l'Etat ne dispose **que de 200 000 comptes fiscaux** alors que le pays compte **plusieurs millions de salariés**. Une réforme fiscale semble nécessaire pour lui, pour permettre d'élargir l'assiette fiscale. Il a annoncé l'introduction prochaine de **la réforme de l'Impôt sur le revenu des personnes physiques (IPR)**. La déclaration de l'IPR **sera obligatoire dès 2022**. Chaque contribuable devra avoir à la fin de l'année **un relevé de ce qu'il a payé comme IPR et ce qu'il a gagné comme salaire**.

L'ENTREPRISE DE LA SEMAINE



TEMBO POWER, LA FORCE DE L'HYDROÉLECTRICITÉ

Tembo Power est une entreprise basée à l'île Maurice. Fondée en 2015 par Raphael Khalifa, elle a pour but de développer des projets hydroélectriques fluviaux en Afrique subsaharienne. *“Nous nous concentrons sur les zones avec une réelle pénurie d'électricité et des technologies efficaces apportant une production plus fiable et moins intermittente, même si cela signifie des périodes de développement et de construction plus longues. Nous aidons à développer les communautés éloignées tout en préservant les habitats naturels et la biodiversité”* peut-on lire sur son site.

Tembo Powers compte déjà 13 projets à son actif, pour une capacité électrique totale prévue d'environ 300 MW. Ses projets sont répartis sur 7 pays. Parmi ces projets, on peut citer la construction de la centrale hydroélectrique de Kaptis au Kenya. Celle-ci a une capacité de 15 MW. L'année dernière au Burundi, Tembo Powers s'est associée à WK Construction. De ce partenariat doivent naître deux centrales hydroélectriques, une à Dama et une à Siguvyaye. Elles auront respectivement une capacité de 7,5 MW et 12 MW. Elles seront construites au fil de l'eau. Le budget estimé pour la construction de ces infrastructures est de 50 millions de dollars.

L'entreprise a également des projets en République Démocratique du Congo. John Kanyoni, le DG de Tembo Powers a engagé un programme de construction de trois complexes hydroélectriques dans la province de Lualaba : Dikolongu-Kamatanga (les deux sites devaient initialement être séparés mais ils ont finalement été réunis pour être plus économiques), Kawa et Kambudji. Le coût de la construction a été estimé à 275 millions de dollars environ. Au total, ces infrastructures devraient produire près de 70 MW. En 2019, les études de faisabilité du projet ont été approuvées. Tembo Power fait partie des entreprises qui pourraient aider la RDC à réduire le déficit énergétique qu'elle connaît.

Depuis l'année dernière, Tembo Power est aussi sur le marché de la compensation aux émissions de carbone dans la région. L'entreprise développe beaucoup de projets liés à la déforestation. En 2021 par exemple, elle s'est associée à la startup israélienne Albo Climate. Cette association a pour objectif de produire des modèles à haute résolution de surveillance du carbone dans les forêts tropicales vulnérables de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Le projet débutera par le développement de crédits carbone dans deux parcs nationaux camerounais.

INTERNATIONAL

🇨🇳 Le 29 novembre dernier se tenait la 8e Conférence ministérielle du Forum de la Coopération sino-africaine à Dakar (Sénégal). Le Président chinois a annoncé lors de la cérémonie d'ouverture que l'innovation numérique est l'un des neuf programmes sur lesquels son pays travaillera en étroite collaboration avec les pays africains. Xi Jinping souhaite notamment renforcer la coopération sur l'économie numérique. Il souhaite également promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et le développement des PME. La Chine et le continent ont élaboré la “Vision 2035 de la Coopération Chine-Afrique” : dix projets que la Chine réalisera dans le domaine de l'économie numérique. Parmi eux, la mise en place de centres de coopération sino-africains sur l'application de la télédétection par satellite. Le leader africain compte aussi renforcer la coopération avec les pays africains sur l'e-commerce “Route de la Soie”

🇺🇸 La valeur de deals fusions-acquisitions clôturés en 2021 a atteint les 58,2 milliards USD en Afrique. Selon plusieurs analystes de données de marché, c'est le niveau d'activités le plus élevé depuis 2017. Au Maghreb, les fusions-acquisitions ont atteint les 7,35 milliards USD, en Afrique subsaharienne cela représente 50,8 milliards USD. C'est plus que l'ensemble de la période 2018-2020 qui comptabilisait 34,4 milliards USD. La valeur des fusions-acquisitions dans le continent devrait continuer à progresser.

🇲🇵 Au Togo, la transformation structurelle de l'économie passe par le numérique. C'est ce qu'a affirmé la cheffe du gouvernement Victoire Dogbé lors des Rencontres Africa organisées le 30 novembre. Le numérique est un levier pour trois axes de stratégie de développement : l'inclusion, la création de richesse et la digitalisation de l'économie. Le pays compte plusieurs projets importants comme la mise en place de la 5G. Le Togo s'est doté récemment de son premier datacenter de tiers 3. Lors des ces Rencontres, de grands groupes ont proposé leurs solutions pour permettre au pays de développer des services digitaux.

🌍 Mardi dernier, le Charter Project Africa a lancé le Civic Tech Fund Africa. C'est un nouveau moyen de financement des initiatives citoyennes innovantes. Ces technologies dites civiques doivent être un outil de facilitation de la prise de décision publique, du renforcement de la gouvernance démocratique en Afrique. Ce fonds donne aux créateurs accès à : une subvention d'amorçage, un soutien technologique, de la data et l'apport d'experts en matière politique. Le Civic Tech Fund Africa est soutenu par l'Union européenne et accessible pour le moment à onze Etats membres de l'Union africaine : Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Cabo Verde, Éthiopie, Kenya, Nigeria, Sénégal, Soudan, Tanzanie et Zambie. Ce fonds a pour objectif de renforcer les projets déjà existants sur le continent.

🏢 Le plus grand réseau de centres de données interconnectées, Africa Data Centers, a annoncé l'ouverture de son nouveau centre de données de 10 MW. Il est situé à Lagos au Nigeria. Africa Data Centers compte stimuler l'économie au Nigeria en créant des emplois et en permettant à ses clients de déployer des solutions de numérisation en Afrique de l'Ouest grâce à ce centre. Une installation supplémentaire est prévue à Lagos, dans un emplacement séparé pour assurer une sauvegarde complète en cas de problème. D'autres installations sont aussi prévues à Abuja et Port Harcourt. Africa Data Centers prévoit une dizaine de centres de données interconnectées sur tout le continent pour assurer une transformation numérique de l'Afrique.

ALORS, ON FAIT QUOI ?

13 et 14 décembre à Dakar (Sénégal)



Le Centre international de conférences Abdou-Diouf de Diamniadio accueille la conférence-exposition MSGBC, Oil, Gas & Power 2021. Le thème sera "Energies du futur, comment financer une transition énergétique juste, équitable et inclusive".

16 et 17 décembre à Nouakchott (Mauritanie)



4e édition des Financial Afrik Awards sur le thème "L'Afrique 2050"



en 2050". La conférence réunira des acteurs de la finance et de l'économie africaine. L'événement sera l'occasion de publier la liste des "100 personnalités qui transforment l'Afrique". Les votes en ligne sont ouverts sur le site du

Financial Afrik.

LE DÉBAT WHATSAPP

"Pour emboîter sur l'information du Togo.

Il nous faudrait copier les Japonais et fermer pendant au moins une décennie les inscriptions aux facultés de sciences humaines et booster les sciences appliquées et les instituts techniques." **Benjamin Tatete**, en réaction à la newsletter de la semaine dernière.

"[...] Nous sommes en pleine 4ème vague en Occident et dans moins de 1-2 mois elle arrivera en Afrique (RDC) car les mêmes maux produisent les mêmes effets. Cette fois-ci il y a une différence de taille, nous avons un vaccin (qui n'empêche pas la transmission comme déjà dit mais limite les formes grâve 🤔).Et les nouveaux variants sont toujours plus contagieux ...mais les complications sont moindre car un grand nombre de personnes sont vaccinées! Alors une question, doit-on par quelle bonne raison rouler en voiture avec rien que la lueur du "clair de lune" ou bien allumer ses phares en pleine nuit ?" **Benjamin Tatete**, à propose de la reprise du Covid-19.

" Malheureusement les scientifiques n'aident pas beaucoup avec un argumentaire cartésien. Vaccin pour se préserver des formes graves ne justifie nullement toutes ces mesure coercitives. Mais bon, la fable ne dit elle pas que la raison du plus fort est toujours la meilleure? Arguments contre arguments, les mesures coercitives semblent injustifiées et disproportionnées si ce n'est pas pour stopper ou se protéger de la contamination. Mais on est d'accord de ne pas être d'accord..." **Alain Kahasha**, en réponse à Benjamin Tatete

"Si nous l'Afrique avions les " balls " (sorry mesdames) nous aurions fait comme les Occidentaux, et Japonais à l'égard de l'Afrique Australe en fermant " hermétiquement " nos frontières fin février 2020.

C'est une maladie importé par les plus "forts".

Nous subissons bêtement car toujours dans la demande....On doit nous faire don des vaccins que nous allons revendre à nos citoyens, la pandémie " ekomi coop!".

Et pourtant la science est claire, ce virus tue moins depuis qu'une grande majorité est vaccinée, et que l'immunité se perd après 6 mois...donc c'est un peu comme l'immunité contre la grippe et non comme l'immunité contre la fièvre jaune (toujours endémique chez nous !)qui est à vie.

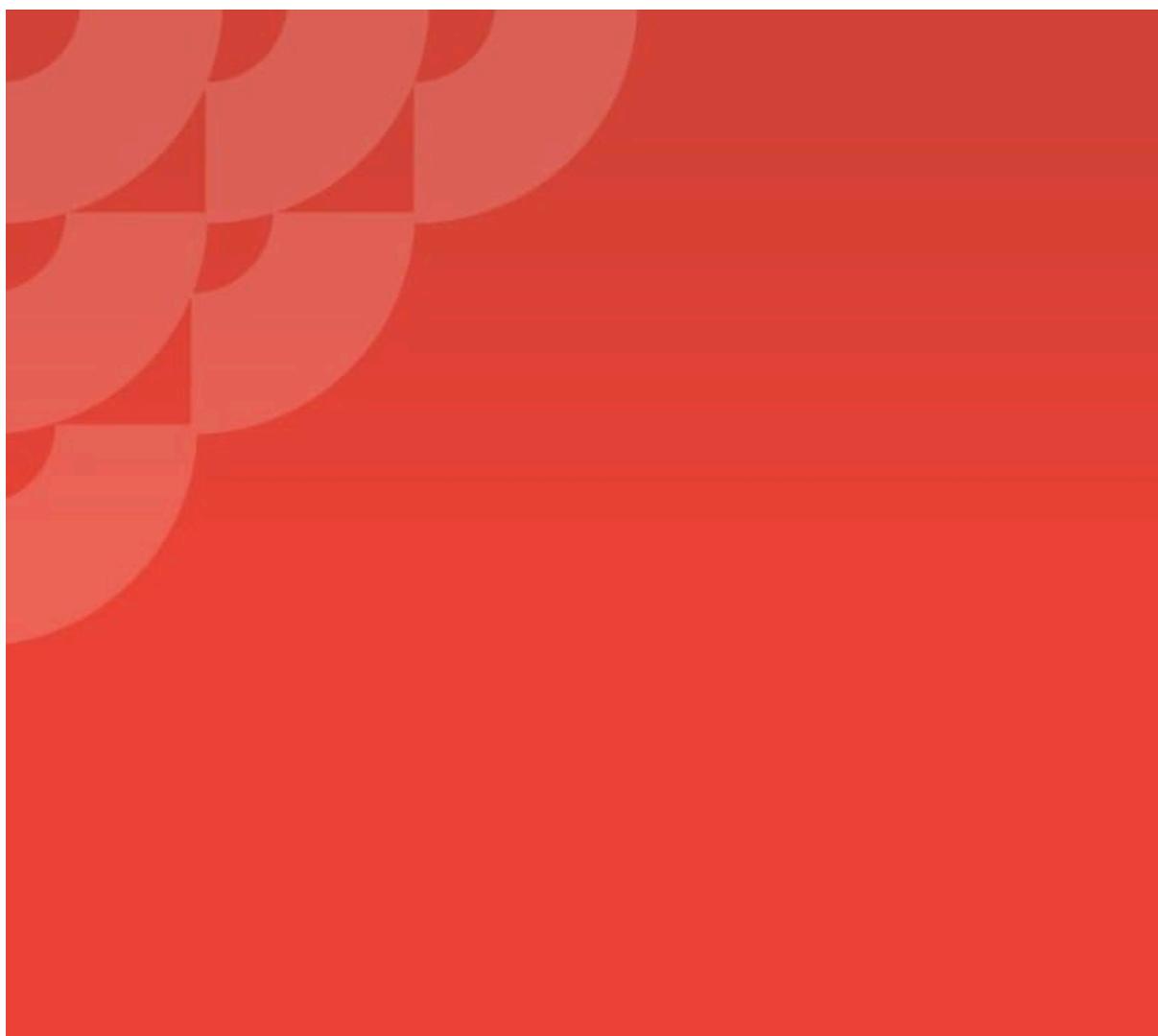
Alors que faire? Jouer à l'Euromillion ou travailler ,épargner et investir pour ses vieux jours?

Et si l'UA fermait ses frontières dd façon unilatérale aujourd'hui? Avons-

nous la possibilité de le faire?
Ils nous refusent leurs vaccins ,donc nous aussi refusons d'être
contaminé par eux alors." **Benjamin Tatete**, *en réponse à Alain Kahasha*



Retrouvez la Newsletter de MAKUTANO sur WhatsApp



RESTONS EN CONTACT

27, Avenue Comité Urbain
Kinshasa/Gombe
(+243) 82 57 26 552
contact@makutano.cd

Makutano.cd

Merci pour la lecture, partagez la newsletter MAKUTANO avec vos amis

[Se déabonner](#)

